

octobre 2021



SILENCE

LAVOUR
1^{ER} SAMEDI DU MOIS
10h - 11h

Avec ou sans papier
l'étranger est un être humain.
Notre silence le crie.

Le mouvement des cercles de silence a été lancé en 2007 pour protester **contre l'enfermement systématique des personnes sans papiers dans les Centres de Rétention Administrative** (comme celui de Cornebarrieu à proximité de Toulouse)

Cornebarrieu



Nous appelons tous celles et ceux qui le souhaitent à nous rejoindre, de façon non violente et silencieuse, pour:

- * Dénoncer ces conditions de rétention carcérale.
- * Dénoncer le recours à la violence lors des arrestations dont en particulier les séparations des parents et des enfants et des couples franco-étrangers.
- * Demander que l'État français respecte le droit d'asile tel qu'il est défini par la convention de Genève de 1951.
- * Rappeler que **la dignité de chaque personne ne se discute pas, elle se respecte.**

Cercle de silence de Lavour

Contacts : cds.lavour@gmail.com
André Dumoulin (09 73 55 49 73)

la Cimade
L'humanité passe par l'autre

La France doit cesser d'exposer les personnes afghanes à des expulsions vers l'Afghanistan !

La CIMADE demande l'arrêt des expulsions des personnes afghanes

Le 12 août 2021, alors que les talibans sont aux portes de Kaboul, la France annonce qu'elle a suspendu les expulsions vers l'Afghanistan depuis le mois de juillet (...) Mais dans les centres de rétention administrative (CRA), la réalité est toute autre : plusieurs préfets n'ont pas hésité à exposer des personnes déjà présentes sur le territoire français à une expulsion vers l'Afghanistan.

Ainsi, depuis le 15 août 2021 (prise de Kaboul par les Talibans), 17 personnes de nationalité afghane ont été placées dans des centres de rétention dans lesquels La Cimade intervient.

(.....)

Se déroulant souvent à l'abri des regards, ces situations relevées dans les CRA doivent au contraire être mises en lumière et dénoncées. **Quand la France cessera-t-elle ces incohérences entre les discours et les actes, cette politique cynique du « en même temps » ? Elle ne peut d'un côté annoncer la suspension des expulsions vers l'Afghanistan et se féliciter de la mise en œuvre des évacuations depuis Kaboul, et de l'autre continuer à enfermer des ressortissants afghans en vue de leur expulsion vers ce pays, au mépris des risques graves qu'ils encourent en cas de retour.**

Extraits du communiqué de la CIMADE publié le 21 septembre 2021

<https://www.lacimade.org/la-france-doit-cesser-dexposer-les-personnes-afghanes-a-des-expulsions-vers-lafghanistan/>